

*Initiatives ministérielles*

librement et légalement, l'autre moitié demeurant dans les banques à titre de dépôts renouvelables.

Ce que je propose aidera le capitalisme. Je le confesse, si vous êtes assez fous pour faire économiser encore plus d'argent aux capitalistes, l'une des raisons qui vous y autorisent est la responsabilité morale que vous avez de réinvestir ces 35 milliards de dollars qui dorment dans les banques. Ce n'est pas de l'argent étranger; le ministre des Finances dit que nous n'avons pas d'argent, mais non, il est là. Je soutiens qu'il faut investir cet argent dans l'économie et le faire servir à des fins sociales et économiques, par exemple, à la reconstruction de nos villes; même que les riches pourront peut-être dormir un peu plus confortablement tout en profitant du système.

**M. Douglas Young (Gloucester):** Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement de la réforme des REER. Je pense qu'il est important que nous reconnaissons que de nombreuses personnes ont investi dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite et qu'elles sont bien au courant des avantages que ces régimes procurent à ceux qui peuvent se le permettre.

Nous voulons que soit consigné au compte rendu, ce soir, que nous avons déclaré sans équivoque que la proposition présentée par le gouvernement comporte des lacunes. Nous le savons. Par contre, certains aspects sont très positifs. Comme c'est souvent le cas avec ce type de proposition, la meilleure façon de procéder consisterait à confier l'examen de ce projet de loi à un comité, qui pourrait également écouter les intéressés bien au fait de la question et qui veillerait à bien peser les avantages et les inconvénients.

J'écoute attentivement, depuis maintenant un certain temps, le débat qui s'est engagé sur le projet de loi du gouvernement. Ce qui me frappe le plus, c'est que, malgré tout ce qu'ils ont pu dire au sujet des REER, mes collègues du NPD ne semblent pas comprendre que, pour la plupart des Canadiens, la possibilité de mettre de l'argent de côté pour leur retraite est une idée très intéressante. Ils veulent s'assurer que la proposition qui leur est offerte par le gouvernement est juste et équitable.

Il y a certaines inégalités pour les gagne-petit, et le seuil a été changé. Nous voulons nous pencher sur cela au moment de l'étude en comité et nous assurer que, lors-

que nous ferons rapport à la Chambre, les amendements nécessaires auront été apportés au projet de loi.

Je m'inquiète beaucoup de l'attitude adoptée par le Nouveau Parti démocratique à l'égard de certaines de ces questions, qu'il s'agisse du projet de loi C-52 ou d'autres mesures dont la Chambre a été saisie et qui continueront d'être étudiées par les parlementaires. En effet, les néo-démocrates ont choisi d'étouffer le débat au lieu de l'encourager.

Ces mesures inquiètent autant le Parti libéral que n'importe qui d'autre. Lors du débat sur la TPS, tous les députés libéraux voulaient participer au débat et expliquer pourquoi ils croyaient que la taxe sur les produits et services était mauvaise pour le pays. Ils n'ont pas eu l'occasion de le faire parce que le Nouveau Parti démocratique s'est servi de la procédure pour empêcher le débat de se dérouler normalement. Évidemment, comme cela se produit souvent, le gouvernement a appliqué la clôture. Ainsi, les élus qui sont payés pour exprimer leur opinion n'ont pas pu le faire. Presque personne n'a pu participer au débat, et cela a été très frustrant pour un certain nombre de députés libéraux.

Nous étudions actuellement un projet de loi sur les régimes enregistrés d'épargne-retraite. On y apportera certainement des amendements au moment de l'étude en comité. Nous voulons dire le plus clairement possible que, selon nous, cette mesure législative devrait être renvoyée au comité. Tous les députés que cela intéresse pourront alors participer à des discussions qui ne seront aucunement entravées. Ils auront la possibilité de présenter leur opinion et d'appeler des témoins. Ceux qui s'opposent au projet de loi seront les bienvenus. Ceux qui l'appuient seront également les bienvenus, particulièrement ceux qui ont des propositions constructives à faire sur les amendements qui pourraient être apportés au projet de loi afin que celui-ci réponde mieux aux besoins des Canadiens qui veulent épargner pour leur retraite.

• (1750)

J'hésite toujours à juger une situation d'avance, mais je dois tenir compte des tactiques utilisées au cours des dernières semaines et de ce qui se passe à l'étape du comité. Je veux, cependant laisser le bénéfice du doute au NPD et supposer que ses intentions sont bonnes, qu'il s'oppose à la taxe sur les produits et services et qu'il a de sérieuses réserves sur le projet de loi concernant les régimes enregistrés d'épargne-retraite. Je le reconnais et je le respecte.

Mais il arrive un moment où les parlementaires doivent débattre ces questions et s'y opposer de toutes leurs